

EMN Luxembourg Weekly Brief:

7 septembre 2026



Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans sa réponse à la [question parlementaire n°4566](#), le Premier ministre, Luc Frieden, a justifié la décision de ne pas signer une lettre de nombreux États Membres critiquant la gestion par l'Espagne de la migration irrégulière à Ceuta, affirmant que l'Espagne avait assumé sa responsabilité de protéger les frontières de l'UE et ne méritait pas de telles critiques. Selon le Premier ministre, le Luxembourg défend sans aucun doute une protection plus forte des frontières extérieures de l'UE et de l'espace Schengen, tout en faisant preuve de solidarité avec l'Espagne, aux côtés de la France, du Portugal et de l'Irlande. Le Premier ministre a précisé que cette position ne risquait pas d'isoler politiquement le Luxembourg, car la migration et la protection des frontières sont une responsabilité européenne partagée. Il a également rejeté tout lien direct entre la régularisation des migrants prévue par l'Espagne et les arrivées à Ceuta.
- Dans sa réponse à la [question parlementaire n°4565](#), le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, a fourni des informations détaillées sur les 422 demandes de transferts dans le cadre du règlement de Dublin, émanant principalement de la France, de la Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Parmi ces 422 demandes, 275 demandes ont été rejetées et 67 personnes ont été transférées vers le Luxembourg. La plupart des demandes étaient basées sur des demandes de protection internationale précédentes au Luxembourg (88 %) ou des visas délivrés par le Luxembourg (10 %), tandis que certaines ont été jugées insuffisamment examinées, ce qui a créé un travail administratif inutile. Les demandeurs de protection internationale renvoyés ne font pas face à des sanctions automatiques, mais le non-respect des obligations de déclaration ou de résidence peut affecter leurs procédures et leurs conditions d'accueil.
- Le 3 septembre, 11 communes membres du Natur- & Geopark Mellerdall ont [signé le « Gemengepakt vum interkulturellen Zesummeliewen »](#) (pacte communal du vivre-ensemble interculturelle), en présence du Ministre de la Famille, de la Solidarité, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn, et Michel Malherbe, représentant de Syvicol.

Save the date: 28 septembre 2026

Nous sommes heureux d'annoncer la conférence organisée par l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) intitulée « [EUAA State of Asylum Conference](#) », qui se tiendra à Malte le 28 septembre 2026. Il est également possible d'y participer en ligne ; pour vous inscrire, veuillez [cliquer sur ce lien](#).

Chiffre de la semaine: 112

Selon un communiqué de presse récent de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), les autorités frontalières et policières de 17 pays ont arrêté 112 personnes soupçonnées de trafic de migrants vers l'UE. L'opération a également permis de découvrir 60 cas de fraude documentaire, 3.137 migrants en situation irrégulière, 1.109 cas de personnes séjournant sans autorisation, ainsi que 2.431 personnes refusées à des points de passage frontaliers.

Source: [FRONTEX](#)

Si **vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief** dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

LinkedIn: <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN: https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/european-migration-network-emn_en